

REVUE DE PRESSE | Avril 2016

« Conférences environnementales : le bilan critique des acteurs à la veille de l'édition 2016 »

Publié le 20/04/2016

Par Émilie Legendre, AEF Développement durable

<http://www.aef.info/abonne/depeche/534782>

Dépêche diffusée avec l'aimable autorisation d'*AEF Développement durable*

Depuis 2012, les conférences environnementales ont "atteint les limites de l'enthousiasme", leur bilan est "creux", elles manquent de "concret". Quant au dialogue environnemental, il serait "indéniablement en crise". À la veille de la quatrième et probable dernière conférence environnementale du quinquennat, qui sera boycottée par la CGT ([lire sur AEF](#)), les différents acteurs interrogés, qu'ils représentent ONG, syndicats, entreprises ou élus, sont partagés voire très critiques vis-à-vis de ces conférences. Elles qui se voulaient pourtant en 2012 la traduction d'un engagement "à dessiner ensemble le chemin de la transition écologique, sans tabou, sans nier les contradictions de la société et les difficultés que nous aurons à surmonter", selon les mots du Premier ministre de l'époque, Jean-Marc Ayrault ([lire sur AEF](#)).

À la veille de la 4^e édition de la conférence environnementale les 25 et 26 avril 2016, nombreux sont les acteurs à porter un regard mitigé voir très critique sur les éditions précédentes de 2012, 2013 et 2014, héritières du Grenelle de l'environnement, qui, lancé en 2007 par Nicolas Sarkozy avait débouché sur la promulgation de deux lois, en août 2009 puis juillet 2010.

"CES CONFÉRENCES ONT ATTEINT LES LIMITES DE L'ENTHOUSIASME"

Mais près de quatre ans après la conférence initiale, le bilan de ce rendez-vous annuel, qui devait permettre "à chacun de mesurer les progrès réalisés durant la durée du quinquennat" et "d'ajuster les moyens aux objectifs", selon François Hollande, est peu flatteur.

"Ces conférences ont atteint les limites de l'enthousiasme. On a l'impression de tourner en rond", lance Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO. Il regrette surtout que "beaucoup" des thèmes abordés dans les tables rondes soient "davantage initiés par l'administration que par la société civile" et que "peu de cas soit fait de la biodiversité" lors de la prochaine édition ([lire sur AEF](#)).

"C'est un moment de communication de la part du gouvernement" où "tout est préparé à l'avance", juge Guillaume de Bodard, président de la commission du développement durable de la CGPME. "C'est de la démocratie participative assez peu participative", ironise-t-il.

Pour Bruno Rebelle, directeur de l'agence de conseil Transitions, la conférence environnementale "ne sert à rien" en l'état. "On n'a pas cette capacité en France à regarder où en sont les politiques et quelles erreurs

ont été commises. D'autres pays le font pourtant", affirme-t-il. "Si les textes évoluent [en matière de dialogue environnemental], les pratiques ont énormément du mal à évoluer. On prend toujours les choses trop tard, au moment où c'est déjà enlisé."

PAS DE GRANDES MESURES À ACTER

Le contenu des trois tables rondes

Le ministère de l'Environnement a prévu d'organiser trois tables rondes :

- "Appliquer l'agenda des solutions pour la croissance verte": [consulter le document de travail](#) ;
- "Impliquer les citoyens, les territoires et l'État dans la transition écologique": [consulter le document de travail](#) ;
- "Préserver les milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous": [consulter le document de travail](#).

Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie de janvier 2009 à novembre 2010, est à l'origine de la mise en place du CNDDGE, devenu l'actuel CNTE. Si elle "adhère" au principe "d'un rendez-vous permanent avec les acteurs" de l'environnement, qui permette à tous d'"acter ensemble les débats" qui marqueront l'année, elle "ne sait pas" ce que la conférence 2016 "pourra apporter de nouveau" après la promulgation de la loi transition énergétique et alors que le projet de loi biodiversité est encore en discussion au Parlement (1). "Sauf à aborder la question de la fiscalité, sujet oublié par l'actuel gouvernement". "Il faut faire des conférences quand il y a de grandes mesures à acter. Là, il n'y en a pas", affirme la vice-présidente (UDI) de la région Île-de-France.

Les attentes de l'association Surfrider Foundation sont "restreintes, puisque l'édition 2016 vise à faire un bilan dynamique" des conférences précédentes, explique Antidia Citores, responsable du lobbying et du contentieux de la Surfrider Foundation. "Il y aura peut-être quelques nouvelles mesures sur les océans. Mais on se demande si les engagements pris en 2016 seront tenus en 2017", étant donné la proximité de la présidentielle.

Malgré le contexte tendu entre le gouvernement et les ONG, dues à Notre-Dame-des-Landes et au sommet de Pau sur le pétrole offshore de début avril notamment, celles-ci ne devraient pas boycotter l'événement. "La politique de la chaise vide n'est pas très efficace", estime ainsi Antidia Citores.

LE MEDEF VEUT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN "PARTENAIRE"

Interrogé à ce sujet par AEF lors de la conférence mensuelle du Medef mardi 19 avril, Pierre Gattaz, son président, attend surtout que le gouvernement "ne complexifie pas tout". "Le réflexe français c'est on continue contrainte, contrôle, sanction". Rappelant l'accompagnement des entreprises françaises lors de la COP 21, il explique: "On demande juste de rester dans cette philosophie-là, que l'on continue de nous écouter et de nous entendre. On sera de bons partenaires fiables, fidèles. Oui, le développement durable est une cause essentielle dans le temps, mais pas en rajoutant des taxes et des contraintes."

"Nous avons des solutions par la recherche, par l'innovation, par nos équipes. Beaucoup de sociétés font des choses, nous sommes vertueux en France. Il y a encore beaucoup de choses à faire bien sûr, le niveau de pollution est encore trop élevé. Mais si on nous prend à rebrousse-poil en disant 'ce sont eux les pollueurs', ça ne marchera pas. Si on nous prend pour de vrais partenaires comme cela s'est passé durant 2015, cela fonctionnera et la France pourra garder son rang sur ce sujet-là dans les années à venir."

LES ENTREPRISES "EN SITUATION DE DÉFENSE"

Même son de cloche du côté de la CGPME selon laquelle les conférences environnementales "sont trop à vocation réglementaire", ce qui place les représentants des entreprises en situation "de défense", juge Guillaume de Bodard. "C'est dommage." Il dénonce un "surpoids des ONG vis-à-vis des pouvoirs publics", alors même que toutes ne sont pas "représentatives" à ses yeux.

Alexandre Grillat, secrétaire national de la CFE-CGC, juge lui que les précédentes conférences ont "manqué de concret" et que les volets emploi et filières industrielles ont été oubliés. "Or, les salariés ne verront un sens au développement durable" que si ce lien est souligné entre emplois, filières industrielles et développement durable. C'est le message qu'il tient à "remarteler" les 25 et 26 avril prochain.

LE CNTE SUFFIT-IL POUR MAINTENIR LE DIALOGUE ?

Le bilan le plus sévère est effectué par Pascal Pavageau, secrétaire confédéral de FO, qui juge les conférences environnementales "sans intérêt" et leur bilan "creux". C'est tout juste si elles ne font pas "perdre du temps" au syndicat. Pourtant, FO assistera à la prochaine conférence "pour écouter le président de la République, puis lors des tables rondes, pour donner notre position, en contrer d'autres et éventuellement dire que nous ne sommes pas d'accord".

Les annonces des précédentes éditions

En 2012, François Hollande a annoncé la candidature de la France pour accueillir la COP 21 et la création d'une agence nationale de la biodiversité. Jean-Marc Ayrault a annoncé le développement d'un véhicule à 2 litres aux 100 km.

En 2013, François Hollande a annoncé l'instauration d'une taxe carbone, un taux de TVA de 5 % sur les travaux d'isolation thermique, au lieu des 10 % prévus, et son soutien à l'objectif de réduire de 50 % la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050. Jean-Marc Ayrault avait annoncé la mobilisation (jamais mise en œuvre) d'une partie des gains financiers perçus sur le parc nucléaire pour financer la transition énergétique.

En 2014, un mois après le décès de Rémi Fraisse à Sivens, François Hollande a lancé un chantier pour améliorer la démocratie environnementale, encourageant le recours à un référendum local pour les projets bloqués (un an et demi avant son annonce du référendum sur Notre-Dame-des-Landes), et annoncé la fin des crédits à l'export pour les projets liés au charbon. Manuel Valls a reconnu que privilégier le diesel avait été "une erreur".

Pascal Pavageau l'assure, FO n'est "ni fer de lance, ni demandeur" de ce rendez-vous. Mais sa position vis-à-vis du CNTE est toute autre. Cette "réunion tous les deux mois suffit largement pour mener le dialogue entre les professionnels du champ de l'environnement", affirme-t-il.

De même pour Antidia Citores, qui voit la conférence environnementale comme "la face émergée de l'iceberg, le point d'orgue médiatique. Mais on travaille toute l'année au CNTE".

Ce que remarque aussi Chantal Jouanno. Pour la sénatrice, si chaque conférence a joué le rôle de "point d'étape", la sénatrice n'a pas le sentiment qu'elles aient eu "un impact". "Le plus important, c'est le dialogue quotidien et permanent."

Un dialogue qui a été mis à mal par le dernier CNTE en mars, lorsque Ségolène Royal a présenté un projet d'ordonnance visant à organiser la consultation locale sur le projet de Notre-Dame-des-Landes, faisant fi des travaux menés pendant un an par la commission Richard sur la démocratie environnementale ([lire sur AEF](#)). Pour Denis Voisin, porte-parole de la FNH, cet épisode est un "affront fait au dialogue environnemental", qui montre un "clair manque de respect" de la part du gouvernement.

UN DIALOGUE ENVIRONNEMENTAL EN PLEINE CRISE

Ce dialogue traverse une "crise indéniable", avance Francis Combrouze, secrétaire général de l'Union fédérale de l'environnement-CGT, qui ne participera pas à la conférence environnementale de 2016 ([lire sur AEF](#)).

Pour lui, seuls les thèmes faisant consensus sont mis au débat. "Quand des sujets fâchent, on ne les retrouve pas dans les tables rondes, et encore moins dans les feuilles de route" du gouvernement qui en découlent, affirme-t-il. Aussi ne s'étonne-t-il guère du bilan "autoglorificateur et un peu lénifiant" que dresse le gouvernement des trois premières conférences, selon lequel 80 % des mesures ont été mises en œuvre ou sont en bonne voie de l'être ([lire sur AEF](#)).

Quant aux discussions qui ont lieu au sein du CNTE, Francis Combrouze regrette que les projets examinés soient "essentiellement préparés par l'État". "Il n'y a pas assez de propositions des partenaires." Même si, dans les documents préparatoires à la conférence environnementale envoyés mardi 18 avril aux membres du CNTE par le gouvernement (voir le premier encadré), des propositions des parties prenantes ont été ajoutées entre crochets.

Guillaume de Bodard juge également qu'après la parenthèse du Grenelle, la "technostructure" a repris la main sur la politique environnementale.

EFFETS D'ANNONCE

Francis Combrouze décrit "une succession assez vertigineuse d'effets d'annonce, de communication qui donne un peu le tournis par rapport à ce qui est réalisé dans les territoires. On a l'impression que quoi qu'il se passe, il faut toujours être positif", observe Francis Combrouze, qui note "un manque de maturité" du politique à affronter les problèmes du terrain.

"On sent bien que dans les dimensions économiques et sociales du développement durable, il y a de grandes difficultés de dialogue, des blocages. Sur l'emploi, il existe un grand écart entre les estimations qui chiffrent entre 500 000 et 600 000 le nombre d'emplois de la croissance verte tandis qu'en réalité, l'emploi industriel ou de service y compris dans l'environnement ne tient pas ses promesses !"

Lorelei Limousin, pour le RAC, tire un bilan "assez contrasté" des conférences environnementales. Il était "plutôt opportun d'avoir des rendez-vous réguliers qui donnent lieu à des engagements du gouvernement sur des mesures impliquant différents ministères". Reste que la traduction de ces engagements tarde parfois, note-t-elle, comme c'est le cas actuellement avec la PPE, qui n'est "toujours pas soumise à la consultation".

La représentante du RAC affirme avoir eu "l'impression que les décisions prises l'étaient ailleurs" que lors des conférences. "Le cas le plus emblématique" étant celui de l'abandon en 2014 par le gouvernement de la taxe poids lourds, qui avait entraîné le boycott par le RAC de la table ronde sur les transports.

UNE "FOULTITUDE DE RÉUNIONS" SANS RÉSULTATS

Du côté des élus, la proximité du congrès de l'AMF, du 30 mai au 2 juin, n'aidera pas à ce que les maires soient représentés en force durant la conférence, explique à AEF Denis Merville, représentant de l'association au CNTE, ancien médiateur national de l'énergie et maire de Sainneville-sur-Mer en Seine-Maritime. Lui qui n'a assisté "qu'aux deux premières conférences" poursuit sur le même ton que les autres acteurs interrogés : "On ne peut pas dire que ça avance." "On a commencé à travailler sur la transition énergétique en 2012, mais la loi n'a été votée qu'en 2015, après une foulditude de réunions."

Un nombre de réunions dont l'édile s'agace, surtout "au vu de ce qu'il en sort". Il estime que l'État prône la démocratie participative mais n'en respecte pas les règles. "Dans x domaines, nous manquons d'informations, les dossiers nous sont remis sur table... Jamais les maires n'ont été aussi mal traités."

"UN RENDEZ-VOUS OBLIGÉ POUR FAIRE LE POINT"...

Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, ancien directeur de cabinet de l'éphémère ministre de l'Écologie en 2012 Nicole Bricq, qui a notamment été facilitateur en 2013 d'une table ronde sur l'eau ([lire sur AEF](#)), est plus nuancé dans son analyse. La conférence environnementale a selon lui obligé les ministres et le président de la République à "faire des annonces" et à donner un programme de travail.

La conférence a en outre "pu se maintenir à un rythme annuel. Ce qui en a fait une sorte de rendez-vous obligé pour faire le point", qui "permet d'exprimer les attentes de chacun, les interrogations, etc."

Et selon lui, les conférences ont su évoluer : "Des améliorations ont été introduites au fil du temps." Les conférences étant désormais "préparées en CNTE, et le projet de conclusions discuté". Après la conférence de 2013, plusieurs voix s'étaient déjà élevées, dont celle du députéUDI Bertrand Pancher, contre la "succession de monologues" que représentait la conférence environnementale ([lire sur AEF](#)), demandant "un vrai changement de méthode" ([lire sur AEF](#)).

... MAIS PAS DE "VRAIE NÉGOCIATION"

Mais Géraud Guibert souligne aussi que ces conférences ne reflètent pas une "vraie négociation" entre les parties prenantes, seules des propositions sont discutées. L'absence de cette négociation s'explique selon lui par le fait que certains acteurs, économiques notamment, ne la souhaitent pas, "ils considèrent que ce cadre n'est pas celui de la négociation et que les organisations présentes ne sont pas assez représentatives".

Autre élément bloquant : le fait que dans le dialogue environnemental, il n'existe "pas d'instrument juridique opérationnel qui pourrait manifester de l'accord et de l'engagement des différentes parties sur un dispositif", à l'image des conventions collectives.

Enfin, le troisième point faible de cette conférence environnementale pour Géraud Guibert, et qui en fait peut-être son "échec", concerne le "fond" des débats. "Les conférences environnementales n'ont pas permis de faire avancer de manière satisfaisante les dossiers". Elles seraient donc plus un instrument de communication "qu'un événement qui sur le fond fait avancer les décisions plus rapidement que s'il n'existait pas".

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Après le Grenelle et les conférences environnementales, "on peut imaginer une troisième étape", affirme Géraud Guibert, qui passerait notamment par "des négociations autonomes entre les parties prenantes, pas forcément avec l'État et son calendrier", décrit-il. Il faudrait ainsi "sortir de l'idée d'un rendez-vous annuel, certes utile, mais il serait souhaitable qu'il n'empêche pas que des négociations sectorielles se poursuivent sur tel ou tel sujet, les transports, la santé et l'environnement, la pollution de l'air, etc. alliant l'ensemble des parties prenantes".

Pour Guillaume de Bodard, si la "co-construction" n'est pas possible pour les "sujets très dissensuels", elle l'est pour d'autres. Il cite "la formation, la labellisation RSE, les accords volontaires sectoriels". Mais pour cela, "impossible d'être à 60 autour de la table". "Pour avancer, il faut être 10-12, pas plus. Sinon, cela exacerbe les positions."

Bruno Rebelle propose d'organiser une "conférence sociale et environnementale" car "les deux sujets sont liés" ou alors de faire du CNTE "le maître d'ouvrage". "Un gouvernement doit faire en sorte que de nouvelles pratiques s'installent", ce qu'il a échoué à faire lors de ce quinquennat.

Pour Francis Combrouze, c'est "le contenu" qui est à revoir. Il prend l'exemple du Parlement, où "il existe une succession de cavaliers législatifs et de propositions de loi qui traitent de développement durable, mais sans que ces propositions n'aient été suffisamment débattues au sein du CNTE ! Les institutions étatiques ou parlementaires ne mettent jamais tout sur la table au bon niveau. Cela ne donne aucun crédit à la discussion consultative".

(1) La deuxième lecture en commission doit reprendre au Sénat les 2 et 3 mai prochains avant une discussion publique les 10, 11 et 12 mai.

« Transition énergétique : l'absence de PPE "nuît à tous les acteurs", y compris EDF (Fabrique écologique) »

Publié le 20/04/2016

Par Claire Avignon, AEF Développement durable

<http://www.aef.info/abonne/depeche/536955/search/>

Dépêche diffusée avec l'aimable autorisation d'*AEF Développement durable*

"Il faut trancher, l'absence de programmation nuit à tous les acteurs", juge Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, jeudi 21 avril 2016, à l'occasion de la présentation d'une note du think tank sur l'application de la loi sur la transition énergétique, coécrite avec l'avocat Arnaud Gossement (1). La ministre de l'Énergie Ségolène Royal a annoncé un projet de programmation pluriannuelle de l'énergie avant le 1er juillet 2016, mais elle a, de même que François Hollande, repoussé toute décision de fermeture de réacteurs nucléaires à 2019.

Géraud Guibert ne nie pas "les difficultés très réelles" d'EDF et de la filière nucléaire, jugeant qu'elles vont même "s'aggraver", mais c'est "dans l'intérêt de tout le monde qu'il y ait une vraie PPE", estime-t-il, y compris d'EDF qui souhaite que les prix de l'électricité, au plus bas actuellement, remontent. Selon le président de la Fabrique écologique, ne prendre aucune décision sur la fermeture de réacteurs nucléaires avant 2019, comme l'a annoncé François Hollande mi-avril ([lire sur AEF](#)), "ce n'est pas une vraie programmation". Cela va "aboutir à une surcapacité" et à entreprendre les travaux de grand carénage sur des réacteurs appelés à être fermés. Selon lui, "tous les acteurs, y compris les parlementaires, à se saisir de la question".

"LA PPI N'A RIEN À VOIR AVEC LA PPE !"

Arnaud Gossement critique la stratégie du ministère de l'Environnement consistant à passer par une modification de la PPI (programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité, intégrée à un [arrêté de 2009](#)) pour faire avancer le développement des énergies renouvelables sans attendre la publication de la PPE : "La PPI n'a rien à voir avec la PPE, ni politiquement, ni juridiquement. On a rabâché lors des discussions sur la loi que la PPI n'était pas le bon outil, qu'il n'était pas contraignant, qu'il n'était pas transparent, et maintenant que la loi est adoptée, le gouvernement revient à la PPI !"

L'avocat évoque le "risque" que la PPE ne soit pas publiée avant l'élection présidentielle de 2017. "Il y a un problème d'arbitrage et de consensus au sein du gouvernement", analyse-t-il. "On voit bien qu'il y a une série de personnalités au sein de l'appareil d'État soucieux d'EDF et qui veulent laisser son patron gérer ça librement", ajoute Géraud Guibert.

PEU DE DÉCRETS IMPORTANTS ENCORE PUBLIÉS

Au-delà de la PPE, la Fabrique écologique fait état d'une "mise en œuvre décevante" de la loi de transition énergétique. Citant l'échéancier de Legifrance, Arnaud Gossement chiffre à 26 le nombre de décrets pris, soit un taux de 77 % de textes non publiés huit mois après la publication de la législation ([lire sur AEF : "Transition énergétique : le point sur l'application de la loi à la mi-avril"](#)). "En qualitatif, ce sont les décrets les plus importants qui sont en attente de publication", note l'avocat, à l'instar du carnet numérique, du chèque énergie et de l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques.

Seuls quatre décrets importants ont été pris à ses yeux : ils portent sur la stratégie bas carbone, les CEE, les déchets et les sacs plastiques.

(1) Les autres auteurs de la note sont Sébastien Delpont, directeur associé de Greenflex, Johann Margulies, consultant en affaires publiques et professeur à Sciences-Po Paris, et Corentin Sivy, responsable développement et acquisitions de Baywa r.e. France.

« L'ombre de la présidentielle plane sur la loi de transition énergétique »

Publié le 21/04/2016

Par Anne-Claire Poirier, GreenUnivers

<http://www.greenunivers.com/2016/04/lombre-de-la-presidentielle-plane-sur-la-loi-de-transition-energetique-145052/>

Huit mois après l'entrée en vigueur de la loi du 17 août 2015, à peine un quart des décrets d'applications ont été publiés. Et d'un point de vue qualitatif, ce sont les sujets les plus structurants qui sont les moins avancés. En plus des blocages « habituels », l'ombre de la présidentielle, avec sa paralysie caractéristique, plane déjà..

La Fabrique Écologique publie ce jeudi une note sur l'application de la loi de transition énergétique, laquelle est a minima « décevante ». Sur 164 dispositions impliquant un décret d'application, seules ...

Article publié par *GreenUnivers*

« Transition énergétique : la très grande majorité des décrets manquent à l'appel »

Publié le 25/04/2016

Par Thomas Blosserville, Environnement Magazine

<http://www.environnement-magazine.fr/article/47317-transition-energetique-la-tres-grande-majorite-des-decrets-manquent-a-l-appel/>

Après un long débat et l'adoption d'une loi, la transition énergétique française attend encore la publication de nombreux décrets. La Fabrique écologique a recensé les textes manquants et dresse un bilan sans concession.

Le constat est cinglant. Dans une note présentée le 21 avril, la Fabrique écologique s'est penchée sur l'application de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. La loi a été adoptée en août 2015. Le think tank salue les « objectifs ambitieux » du texte, mais déplore « une mise en œuvre pour le moment décevante ». Et pour cause : la majorité des textes d'application manquent encore à l'appel. « L'ampleur du texte de loi exige de nombreux décrets d'application. Certains ont été publiés et d'autres sont annoncés dans les prochaines semaines », observe la Fabrique écologique. Mais une grande majorité reste en attente de publication, « notamment sur les sujets les plus structurants ».

PPE annoncée

Incontestablement, le décret le plus attendu concerne la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). C'est lui qui donnera corps à la transition du mix énergétique français en déclinant, filière par filière, la trajectoire à suivre d'ici à 2018 puis 2023. Y compris l'évolution de consommation d'énergie, donc les efforts à faire en termes de sobriété et d'efficacité énergétique. Après plusieurs reports, la publication de la PPE est annoncée pour l'été 2016. « Mais dans des conditions (calendrier de décisions, existence de scénarios) qui font douter du caractère véritablement opérationnel de son contenu », alerte la Fabrique écologique.

Des mesures-clés

La PPE n'est pas le seul texte attendu. Beaucoup d'autres n'ont pas encore été publiés. Sur les 164 dispositions qui appellent une mesure réglementaire d'application, 117 restent dans l'attente d'un décret d'application. Autant de documents « sans lesquelles la transition énergétique telle que définie par la loi ne peut être juridiquement engagée », prévient le think tank spécialisé dans les politiques publiques liées à l'écologie. Ils concernent pêle-mêle : la création du Carnet numérique de suivi et d'entretien du logement ; la création du Fonds de garantie pour la rénovation énergétique ; la création du chèque énergie ; le nouveau cadre juridique des concessions hydrauliques ; la réforme de l'obligation d'achat et la création du dispositif de complément de rémunération pour les énergies renouvelables... Autant de mesures-clés attendues dans la boîte à outils de la transition énergétique.

Article publié par *Environnement Magazine*

« La 4^e conférence environnementale s'ouvre sous les critiques et les boycotts »

Publié le 25/04/2016

Par Audrey Garric, Sophie Landrin et Laetitia Van Eeckhout, Le Monde

http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/04/25/la-4e-conference-environnementale-s-ouvre-sous-les-critiques-et-les-boycotts_4907956_3244.html?utm_medium=Social&utm_source=Twitter&utm_campaign=Echobox&utm_term=Autofeed#link_time=1461561993

Trois jours après la signature de l'accord sur le climat à New York, par 175 pays, l'ambiance risque d'être moins euphorique à Paris. La quatrième et dernière conférence environnementale du quinquennat s'ouvre à l'Élysée, lundi 25 avril, pour deux jours, dans un contexte de grande tension avec les Verts et les associations environnementales.

Promesse de campagne de François Hollande, ce rendez-vous annuel avait été institué par le chef de l'État en 2012, cinq ans après le Grenelle de l'environnement conduit par Jean-Louis Borloo, afin de fixer la feuille de route environnementale du gouvernement pour les douze mois à venir. Si elle n'a cessé de perdre en visibilité, cette rencontre avait pourtant l'ambition de « *faire de la France la nation de l'excellence environnementale* » en réunissant associations, syndicats, entreprises et élus autour des grands enjeux écologiques et sanitaires.

3 tables rondes et 12 mesures

La conférence a été ouverte par la ministre de l'environnement, lundi matin, avant le discours du président de la République. Ségolène Royal a confirmé que la feuille de route sur le nucléaire serait « *bien déposée d'ici le 1^{er} juillet* » et que les objectifs en matière d'énergies renouvelables seraient publiés dans un arrêté à paraître mercredi au *Journal officiel*. L'objectif, d'ici à 2023, est « *d'augmenter de 50 % la capacité installée* » des énergies renouvelables, a détaillé Ségolène Royal, la faisant passer de 43 000 mégawatts (MW) à un niveau compris entre 71 000 et 78 000 MW. Cela passera par « *plus (que le) doublement* » du parc installé des éoliennes terrestres, à 26 000 mégawatts, contre 23 300 MW prévus initialement.

Plusieurs centaines de participants doivent ensuite se réunir autour de trois tables rondes : « Appliquer l'agenda des solutions pour la croissance verte », « Impliquer les citoyens, les territoires et l'État dans la transition écologique », « Préserver les milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous ». Douze mesures seront particulièrement soumises à débat : la création d'un corridor européen du prix du carbone - c'est-à-dire une augmentation régulière depuis un prix plancher -, le développement de la « greentech », le bilan des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Les deux journées seront clôturées par le premier ministre, Manuel Valls.

« Supercherie »

Mais pour son édition 2016, la grand-messe de l'écologie s'est transformée en une rencontre boycottée par la CGT et vivement critiquée par les principaux acteurs environnementaux. Les points de divergences entre le gouvernement et les écologistes sont nombreux : projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, retard dans la mise en œuvre de la transition énergétique et en particulier du dossier brûlant du nucléaire, dialogue environnemental en pleine crise, retard sur la fiscalité écologique ou la biodiversité. Malgré le succès de la COP21, le vote de la loi de transition énergétique et l'examen au Parlement de celle sur la

biodiversité, les associations, les syndicats et certains élus écologistes reprochent à François Hollande le décalage entre ses grands discours sur l'environnement et les avancées réelles.

« Ne participons pas à cette supercherie, s'emporte l'eurodéputée EELV Michèle Rivasi. Le gouvernement n'en finit pas de trahir ses promesses et de tourner le dos à l'urgence écologique. » « C'est un moment de communication de la part du gouvernement [où] tout est préparé à l'avance », abonde Guillaume de Bodard, président de la commission du développement durable de la CGPME, cité par l'Agence éducation et formation (AEF). « C'est de la démocratie participative assez peu participative », ironise-t-il. « Ces conférences ont atteint les limites de l'enthousiasme. On a l'impression de tourner en rond », dénonce également Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue de protection des oiseaux.

Les conférences environnementales ont obligé le président de la République et le premier ministre à *« faire des annonces »*, nuance Géraud Guibert, le président de la fondation La Fabrique écologique. Mais, reconnaît-il, *« très peu d'entre elles se sont traduits dans les faits »*.

NDDL, transition énergétique, taxe carbone

En témoigne le dossier de la transition énergétique. Si les associations se sont félicitées de la promulgation, en août 2015, de cette loi présentée comme l'un des *« grands chantiers du quinquennat »*, elles dénoncent aujourd'hui les retards dans son application. Selon une note de La Fabrique écologique, 77 % des décrets d'application restent en attente de publication, *« notamment sur les sujets les plus structurants »*. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), véritable instrument de pilotage pour mettre en œuvre la loi, a été repoussée au 1^{er} juillet. Surtout, le gouvernement a renoncé – pas formellement, mais dans les faits – à l'une des promesses les plus emblématiques du candidat Hollande, celle de diminuer la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % à l'horizon 2025. Le président de la République se défait sur les gouvernements futurs, en repoussant les arbitrages sur l'atome à 2019.

« Nous attendons du président de la République qu'il nous donne des gages sur le contenu de la PPE, avance Denis Voisin, le porte-parole de la Fondation Nicolas-Hulot. Le scénario qui sera proposé doit prévoir de fermer un certain nombre de réacteurs nucléaires. Nous n'allons pas refaire les trois années de débat que nous avons déjà eues. La PPE devra également intégrer des objectifs plus élevés que ceux annoncés pour les énergies renouvelables. »

Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, et le référendum qui doit être organisé le 26 juin, suscite lui aussi, plus que jamais, l'opposition des associations. *« Le chantier de Notre-Dame-des-Landes est symptomatique des errances, des abaissements, des impasses, des renoncements de la politique environnementale française »*, dénonce Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement. L'organisation d'un référendum local le 26 juin *« ne va pas clore le débat »*, estiment les associations, qui contestent le périmètre de la consultation (la Loire-Atlantique) et la pertinence économique du projet, en plus de son impact environnemental et sa cohérence avec des objectifs de la COP21.

Les huit associations environnementales membres du Conseil national de la transition écologique (CNTE) souhaitent réclamer, lundi et mardi, l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes, ainsi que la publication *« rapide »* d'une programmation pluriannuelle de l'énergie *« complète »*, une hausse de la taxe carbone à 40 euros la tonne dès la prochaine loi de finances rectificative pour compenser la baisse du prix du pétrole, l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation d'hydrocarbures dans le sous-sol français et de nouvelles mesures pour reconquérir la biodiversité.

Au-delà des annonces attendues du gouvernement, il est également nécessaire de favoriser une *« vraie négociation sur les sujets-clés, tels que le débat énergétique ou le prix du carbone »*, exhorte Géraud

Guibert. « *Il faut mettre autour de la table tous les partenaires sociaux et environnementaux dans chaque branche, afin qu'ils puissent prendre des décisions de manière autonome, pas forcément avec l'État et son calendrier.* »

Article publié par *Le Monde*

« François Hollande, un leader écolo salué à l'étranger mais contesté en son pays »

Publié le 25/04/2016

Par Romain Brunet, France 24

<http://www.france24.com/fr/20160425-environnement-francois-hollande-bilan-france-ong-conference-environnementale>

Le président français s'est imposé comme l'un des porte-paroles de la lutte contre le réchauffement climatique à l'international. Mais en son pays, son bilan est critiqué, alors que s'est ouverte lundi à Paris la conférence environnementale.

Le président de la République encore fait dans le lyrisme, lundi 25 avril, pour son discours d'ouverture de la quatrième conférence environnementale qui réunit à Paris, pendant deux jours, ONG, élus, patronat, syndicats et gouvernement, soit près d'un millier de participants.

"La transition que nous devons préparer, engager, accélérer, est une chance pour la France. Elle lui permet de renouveler et de retrouver l'idée même du progrès. Le progrès humain, celui qui améliore le bien-être, libère des initiatives, stimule des innovations, rend plus fort car plus libre", a ainsi déclaré le président de la République à l'Élysée.

Rébellion des ONG participantes

Trois jours plus tôt, c'était à New York que ses qualités d'orateur et de héraut de la lutte contre le réchauffement climatique avaient pu s'illustrer. "Cette réussite, cet espoir qui s'est levé [après l'accord de Paris en décembre 2015, NDLR], nous obligent tous aujourd'hui. Nous devons aller plus loin au-delà des promesses qui ont été faites, des engagements qui ont été pris, et faire que nos déclarations deviennent des actes", a-t-il affirmé.

Deux discours qui portent haut une certaine idée de la France et de son rôle en matière environnementale. Ils n'ont pourtant pas été accueillis avec la même ferveur. Salué par la communauté internationale, François Hollande doit en revanche faire face au scepticisme et aux nombreuses critiques dans son propre pays. La dernière conférence environnementale annuelle du quinquennat s'est en effet ouverte sur fond de rébellion des ONG participantes. Alors que ces conférences avaient officiellement pour but de "faire de la France la nation de l'excellence environnementale", ONG, élus et syndicats réclament que les actions du gouvernement français soient enfin en adéquation avec le message porté par la France sur la scène internationale.

La charge la plus forte a sans doute été lancée par la députée européenne EELV Michèle Rivasi. Dans un communiqué publié mercredi 20 avril et intitulé "Ne participons pas à cette supercherie !", elle appelait au boycott de la conférence environnementale. "Le gouvernement n'en finit pas de trahir ses promesses et de tourner le dos à l'urgence écologique. [...] Après le bel accord diplomatique obtenu à Paris lors de la conférence climatique, le président de la République continue de négliger la question environnementale et celle de la transition énergétique."

Des promesses de campagne non tenues

Les sujets de discorde sont nombreux : l'abandon de l'écotaxe, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, les retards dans la mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique et de la loi sur la biodiversité, ainsi que les retards pris sur la sortie du nucléaire et la fiscalité écologique.

"On voit que l'ambition internationale est plus facile à revendiquer que l'ambition nationale, note Benoît Hartmann, porte-parole de l'ONG France Nature Environnement (FNE), contacté par France 24. Pour être en phase avec cette ambition, cela doit se traduire dans le budget et dans l'exemplarité de la France en matière écologique. Or non seulement le budget du ministère de l'Environnement baisse chaque année, mais en plus le mandat de François Hollande a été loin de l'exemplarité sur de nombreux dossiers."

La déception des ONG est à la hauteur des espoirs suscités par le candidat Hollande, qui avait proposé en 2012 un programme écologique ambitieux. Celui-ci promettait notamment de réduire la part du nucléaire français dans la production d'électricité de 75 % à 50 % à l'horizon 2025, de fermer la centrale de Fessenheim ou de soutenir la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement.

"Le bilan est assez amer, regrette Benoît Hartmann. Les déceptions se sont accumulées au fil des années. Les dossiers de Notre-Dame-des-Landes ou de l'écotaxe sont symptomatiques d'une vraie rupture et d'une vraie crise de la démocratie participative. À l'actif de François Hollande, il y a bien la loi sur la transition énergétique, mais on est obligé d'attendre de voir car c'est un actif hypothétique qui met un temps infini à se traduire en actes et qui dépendra en fin de compte du prochain président."

Selon une note de la fondation La Fabrique écologique, en effet, 77 % des décrets d'application de la loi sur la transition énergétique, pourtant promulguée en août 2015, sont en attente de publication. Dans son discours prononcé lundi à l'Élysée, François Hollande a toutefois assuré que "tous les textes d'application seront pris d'ici l'été". Le chef de l'État a également confirmé que la programmation pluriannuelle de l'énergie, véritable guide de mise en œuvre de la loi sur la transition énergétique, serait publiée le 1er juillet au plus tard.

"Pour le moment, il n'y a pas eu de changement de paradigme"

"La question de la mise en œuvre reste toujours en suspens, constate Pierre Cannet, responsable du programme Climat chez WWF France, contacté par France 24. Or ce que veulent les ONG, c'est du concret sur le terrain. On attend des choix fermes et un cap. Là on reste encore une fois dans un flou artistique."

Selon Pierre Cannet, il y a malgré tout eu de bonnes choses dans l'action menée depuis quatre ans par François Hollande sur le territoire national. Le responsable de WWF estime que les conférences environnementales ont permis de "gagner certaines batailles" comme la fin des soutiens publics au secteur du charbon. "L'annonce sur les 'green bonds' aujourd'hui est également intéressante, dit-il. Il s'agit d'un vrai pas en avant."

François Hollande a déclaré lundi que la France serait le premier pays à émettre des "green bonds" ou "obligations vertes" pour financer des projets environnementaux. Mais ces quelques annonces peuvent-elles suffire pour que la France soit effectivement synonyme d'excellence environnementale ?

"On est sûr des contradictions entre l'action diplomatique et les actions à domicile, reconnaît Pierre Cannet. Il y a des parties prenantes, des lobbies dans chaque secteur concerné, qui freinent le changement. Sur chaque question, il est difficile d'avancer. Ça demande un certain courage et une certaine ténacité de la part du politique. Et pour le moment, il n'y a pas eu de changement de paradigme. Sur le panorama général, la transformation reste un sujet de discussion difficile."

"Il n'y a pas eu de volonté politique incarnée dans un projet fort et c'est forcément le signe que l'environnement n'était pas une priorité politique, ajoute Benoît Hartmann. Force est de constater que nous n'avons pas réellement progressé sur les questions environnementales."

Article publié par *France 24*

« Synthèse de l'actualité du 19 au 25 avril 2016 »

Publié le 25/04/2016

Par La Gazette des Communes

<http://www.lagazettedescommunes.com/438739/linky-rep-ferroviaire-data-plui-ltecv-conference-environnementale-biomethane-foncier-tri-logistique-ferroviaire/>

Retrouvez la synthèse de l'actualité du 19 au 25 avril 2016, sur les thématiques qui intéressent l'ingénierie publique : urbanisme, mobilité, bâtiment, déchets ...

Linky - Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ERDF a annoncé avoir déposé un recours devant le tribunal administratif de Melun pour contester une délibération de la commune de Varennes-sur-Seine, qui interdit le déploiement des compteurs Linky sur son territoire. Mais le maire contestataire, José Ruiz, persiste et signe. Il a annoncé la création prochaine d'un collectif pour « travailler sur le sujet ». José Ruiz n'est pas isolé puisqu'un site Internet militant recense, à ce jour, 106 communes s'étant opposées à la pose de Linky en électricité et/ou Gazpar en gaz. [\[Lire notre article\]](#)

REP- Eco-Emballages et Ecofolio ont annoncé le 20 avril leur fusion. Si ce rapprochement doit permettre à moyen terme de réduire la concurrence, ses conséquences ne sont pas non plus anodines pour les collectivités. [\[Lire notre article\]](#)

Transport ferroviaire - Un accord a été trouvé à Bruxelles sur la libéralisation des lignes ferroviaires nationales de passagers. Il donne théoriquement aux régions le droit de tourner le dos à la SNCF, en 2024 au plus tard. Mais il est loin d'organiser la fin des monopoles nationaux si les régions ne le souhaitent pas. [\[Lire notre décryptage\]](#)

Data - La consultation des textes (deux décrets et un arrêté) encadrant la mise à disposition, pour les collectivités, des données énergétiques (gaz, électricité, chaleur) est ouverte du 18 avril au 9 mai. [\[Lire notre décryptage de ces textes\]](#)

PLUI - Afin de convaincre les collectivités les plus sceptiques, de lever les fantasmes ou les malentendus qui persistent, l'AdCF a décidé d'engager une campagne de promotion du PLUI à partir des témoignages des collectivités qui sont entrées dans la démarche depuis longtemps, ou plus récemment. Treize élus partagent leur expérience de l'urbanisme intercommunal dans un document mis en ligne sur le site de l'AdCF.

Transition énergétique - Le think tank « La Fabrique écologique » a fait le point sur la mise en œuvre de loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), huit mois après son adoption. Il pointe 3 problèmes principaux :

1. le retard pris dans la publication des textes d'application, 77% d'entre eux restant en attente de publication, « notamment sur les sujets les plus structurants », indique [la note de la Fabrique écologique](#) ;
2. l'absence du décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), clé de voûte de la transition énergétique. « Après plusieurs reports, elle est annoncée pour le 1er juillet 2016, mais dans des conditions (calendrier de décisions, existence de scénarios) qui font douter du caractère véritablement opérationnel de son contenu », précise la note ;
3. les blocages constatés dans la traduction des objectifs de la loi en mesures concrètes, et notamment concernant la part du nucléaire dans le mix électrique.

Conférence environnementale - « Faut-il vraiment y aller », s'interrogeait [le Journal de l'environnement](#) dès le 21 avril, alors que la conférence s'est tenue le lundi 25. Trois tables-rondes ont été organisées, sur les thèmes suivants : appliquer l'agenda des solutions pour la croissance verte ; impliquer les citoyens, les territoires et l'Etat dans la transition écologique ; préserver les milieux afin d'améliorer le cadre de vie et la santé de tous.

Biométhane - Développer la production de [biogaz](#) à partir de matières organiques, c'est l'un des axes intéressants de la transition énergétique. Cette loi table sur une part de biométhane correspondant à 10% de la consommation de gaz naturel à l'horizon 2030. Mais sur le terrain, où en est-on exactement ? [[Lire notre article](#)]

Foncier - La ville du Havre a annoncé lundi 11 avril vouloir acquérir 700 000 m² de terrains pour les rendre à la nature. Cet achat foncier s'inscrit dans le cadre de revalorisation du plateau de Dollemard, situé au nord-ouest de la commune. « Beaucoup le pensaient en souffrance. Par cette délibération, nous lançons un signal fort : nous mènerons ce projet, aussi long soit-il à mener, à son terme », indique [au site Normandie-actu](#), Marc Migraine, l'adjoint au maire, en charge de l'environnement.

Aide au tri - Dans le cadre de son plan de relance du tri, la ville de Paris a distribué la semaine dernière dans les boîtes aux lettres de la capitale 1,2 million de guides du tri, qui rappellent aux parisiens comment trier ses déchets. Une campagne d'affichage sera visible tout au long du mois d'avril sur 1.300 panneaux présents sur l'espace public.

Logistique ferroviaire - La première pierre de l'hôtel logistique de Chapelle International a été posée dans le 18^e arrondissement de Paris, en présence d'Anne Hidalgo. A terme, cet hôtel logistique devrait acheminer les marchandises par le rail, ce qui revient à supprimer l'équivalent de 120 camions circulant chaque jour sur les routes franciliennes.

Crue de la Seine - Suite au retour d'expérience de l'exercice EU Sequana en mars dernier ([lire notre article](#)), une déclaration d'intention a été signée le 20 avril afin de réduire la vulnérabilité des réseaux (énergie, télécommunications, eau, assainissement et transports) en cas d'inondation et de favoriser le partage de données sur le sujet. [[Site de la préfecture de la région IDF](#)]

Smart grids - Lauréat en mars dernier de l'appel à projets national sur les réseaux électriques intelligents, le projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies) a franchi, vendredi à Lorient, une nouvelle étape. Les Présidents des deux régions, Jean-Yves Le Drian et Bruno Retailleau, ont affirmé leur volonté de s'appuyer sur SMILE pour faire de l'Ouest de la France, d'ici à 2020, le territoire pionnier pour le développement, à grande échelle, des réseaux électriques intelligents.

Incendie de bus GNV - Après l'incendie d'un bus GNV du réseau de transport toulousain, un pré-rapport a été élaboré : l'incendie serait d'origine accidentelle et liée à une cause mécanique. L'expert a exclu une cause électrique (à l'origine de l'incendie subi par un bus de même série lors du sinistre du 13 février 2015). Tisséo Epic a décidé d'inspecter tous les bus de cette même série (HEULIEZ BUS type GX 317).

Article publié par *La Gazette des Communes*